

SYNTHÈSE DES ENTREVUES

Titre : Auditions mobiles

Date : 27 février 2025

Lieu : Accueil Bonneau

Étaient présents : Les membres de la commission

Dans le cadre de la consultation publique sur « Itinérance et Cohabitation sociale à Montréal », l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série d'auditions mobiles dans différentes ressources et/ou campements.

L'objectif de ces auditions mobiles était d'aller à la rencontre des personnes en situation d'itinérance qui, en raison de leur réalité sociale, ne sont pas en mesure de se présenter devant la commission dans un cadre formel. En se déplaçant dans leurs milieux de vie – refuges, ressources communautaires, campements, l'Office de consultation publique de Montréal a choisi de renverser la logique habituelle de consultation, en s'adaptant aux personnes concernées plutôt que de leur imposer les cadres institutionnels traditionnels.

Cette approche vise à écouter directement les personnes en situation d'itinérance, sans parler en leur nom, afin de rester au plus près de ce qu'elles vivent et des réalités concrètes qu'elles affrontent au quotidien. Elle permet de reconnaître et de valoriser leur parole comme un savoir légitime, essentiel à la construction de politiques publiques plus justes et adaptées. Ces entretiens ont ainsi permis :

- D'aller à la rencontre des personnes qui ne sont pas dans un contexte favorable pour discuter de leur expérience,
- De recueillir directement la parole des personnes en situation d'itinérance,
- D'écouter leurs préoccupations,
- D'entendre leurs propositions.

Ces témoignages ont été recueillis à 8 h 30 du matin, dans le centre de jour de l'Accueil Bonneau, un espace destiné à l'accompagnement des personnes en situation de précarité et/ou d'itinérance. Ce lieu constitue bien plus qu'un simple centre d'accueil : c'est un véritable espace de vie et de socialisation, où chacun peut venir chercher du soutien et bénéficier de différents services, prendre une douche, avoir accès à des équipements informatiques, rencontrer un travailleur social, etc.

Les entretiens se sont déroulés sur place, de façon informelle et bienveillante, en échangeant avec les usagers dans l'un des espaces communs du centre.

Les récits recueillis nous ont permis de mieux comprendre les enjeux structurels de l'itinérance ainsi que l'expérience des personnes et leurs perspectives sur les services offerts et les améliorations envisageables. Ces témoignages mettent en évidence des difficultés liées au logement, à l'accès aux services de santé, à la stigmatisation et à la précarité économique, tout en suggérant des pistes de solutions pratiques et adaptées. En conséquence, la commission a rencontré 20 personnes dont : 17 hommes et 3 femmes.

Voici les thèmes abordés, illustrés par les propos des personnes rencontrées.

Thèmes abordés

▪ La précarité résidentielle et ses causes structurelles

L'itinérance est souvent la conséquence de facteurs structurels comme les expulsions liées aux rénovictions, le manque de protection juridique des locataires précaires, ou encore l'absence de soutien à la sortie des centres jeunesse. L'instabilité des hébergements temporaires renforce l'insécurité et empêche toute perspective de réinsertion durable.

« J'avais mon logement, mais ils ont décidé d'agrandir, alors ils m'ont mis dehors... Mais il existe des lois, non? Le problème, c'est qu'elles ne sont pas respectées. »

« On nous apprend à suivre des règles, mais pas à vivre. À 18 ans, j'étais dehors, et je ne savais même pas comment chercher un appartement. » « Tous les jours, c'est pareil. À 15 h, faut être là pour donner son nom. Après, on attend. Si t'as pas de place, tu dors dehors. »

Enjeux

- Expulsions abusives (rénovictions) et non-respect des droits des locataires ;
- Absence de soutien lors de la transition hors des centres jeunesse ;
- Hébergements d'urgence instables et générateurs d'anxiété.

Propositions

- Création de logements supervisés avec accompagnement social ;
- Plafonnement des loyers pour assurer l'accessibilité ;
- Mise en place de dispositifs de transition à la sortie des centres jeunesse.

▪ Accès limité aux soins de santé

L'accès aux soins est gravement entravé par l'instabilité résidentielle, l'inadaptation des infrastructures et l'absence de suivi médical ou psychologique. Cela affecte non

seulement les conditions de traitement des maladies physiques, mais aggrave aussi les troubles mentaux liés à l'isolement et au manque d'accompagnement.

« Je dors avec mon sac de médicaments sur moi. Si on me le vol, c'est terminé. »

« Les trottoirs ne sont pas déneigés, alors avec mon déambulateur, c'est l'enfer. Pour manger ici, faut monter des marches... Je préfère ne pas venir. »

« J'ai eu un logement une fois. Mais tout seul, je devenais fou. Je préfère être ici, entouré. »

Enjeux

- Suivi médical impossible en raison de l'itinérance ;
- Infrastructures inaccessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Isolement après hébergement menant à des rechutes psychologiques.

Propositions

- Création de centres de soins adaptés avec hébergement médicalisé ;
- Adaptation des lieux d'accueil aux personnes en perte d'autonomie ;
- Accompagnement psychologique posthébergement.

■ **Criminalité, drogues et insécurité dans les refuges**

Les refuges sont souvent perçus comme des lieux peu sécuritaires, où les vols sont fréquents et où certaines personnes consomment de la drogue sur place, ce qui crée un climat de tension et d'insécurité. Parallèlement, le trafic de drogue se développe dans la rue, notamment autour des ressources d'hébergement, où des vendeurs profitent de la vulnérabilité des personnes en situation d'itinérance. Cette présence constante de la drogue rend difficile toute tentative de décrocher sans un accompagnement structuré.

« Ils n'ont pas peur de vendre et que tu meures. Ça leur est égal. » « Je consomme du crack depuis des années. Mais franchement, je ne comprends pas comment je tiens encore debout. »

« Tu laisses un truc sans surveillance, c'est fini. Même tes papiers, ils te les prennent. »

Enjeux

- Trafic de drogues ;
- Difficulté à sortir de la consommation sans soutien structuré ;
- Insécurité dans les refuges liée aux vols et aux agressions.

Propositions

- Lutte renforcée contre le trafic de drogue ;
- Mise à disposition de casiers sécurisés pour les effets personnels ;
- Développement de programmes de désintoxication accessibles.

- **Stigmatisation et rejet social**

La stigmatisation de l'itinérance est un frein majeur à l'intégration sociale. Les discours médiatiques péjoratifs et le durcissement des mentalités postpandémie alimentent l'hostilité dans les espaces publics. Les femmes et les minorités subissent en outre des formes spécifiques de harcèlement et d'exclusion.

« À la radio, ils parlent de nous comme si on était des criminels... Comme si on avait choisi d'être ici. »

« Je ne viens ici que pour voir mon intervenante. Sinon, comme je suis une femme, je me fais embêter tout le temps. »

Enjeux

- Renforcement des stéréotypes à travers les discours publics ;
- Intolérance accrue dans les espaces partagés postCOVID ;
- Harcèlement et discriminations spécifiques envers les femmes et minorités.

Propositions

- Campagnes de sensibilisation pour changer les perceptions de l'itinérance ;
- Création de refuges spécifiques pour les femmes et les minorités ;
- Mise en place de médiateurs sociaux dans les services d'accueil.